

Image not found or type unknown



Entreprise radie paiement continue d employe

Par **Laetis38**, le **21/03/2012** à **07:30**

Bonjour, mon mari est auto entrepreneur une societe lui a sous traite du travail. Elle lui a fait une traite et a ete rejete par la banque impossible d avoir la societe au telephone. En allant voir notre huissier ceux lui ci nous apprend que la societe est radie depuis 2010 alors qu il a travailler en novembre 2011. Cette societe continue de sous traites du travail avec le nom et le siret radie. La dirigante de la societe en a ouvert une nouvel qui a son tour est en liquidation judiciaire.

Que nous conseillez vous ? Que faire ?